

Résolution du 9 février 2021 de Mmes et MM. Florence Kraft-Babel, Michèle Roulet, Maxime Provini, Alain de Kalbermatten, Vincent Latapie, Patricia Richard, Nadine Béné, Laurence Corpataux, Yves Herren, Eric Bertinat, Vincent Schaller et Danièle Magnin: «Pour une saine stratégie de réouverture des lieux de culture en Ville de Genève».

PROJET DE RÉSOLUTION

Considérant:

- les restrictions actuellement en vigueur selon l’ordonnance fédérale sur les mesures destinées à lutter contre l’épidémie de Covid-19 du 19 juin 2020;
- les nouvelles mesures prises par la Confédération en date du 13 janvier 2021 visant à restreindre à nouveau les activités culturelles jusqu’au 28 février au moins;
- le doute quant à la reprise possible de celles-ci après cette date;
- la place prépondérante de la culture dans le budget de la Ville de Genève;
- la précarité financière dans laquelle se retrouvent les acteurs culturels suite à ces décisions;
- le coût de leur inactivité pour la collectivité;
- le poids de leur silence sur leur moral comme sur le nôtre;
- la perte de lien social dans une population privée de manifestations culturelles;
- le télétravail via internet ou le streaming ne pouvant remplacer le jeu vivant;
- le sacrifice infligé ainsi à ce secteur étant devenu dangereux pour sa survie;
- l’expérience menée par les autorités espagnoles pour faire revivre ce secteur (à Barcelone et à Madrid);
- la volonté des autorités autrichiennes, polonaises, italiennes et bientôt françaises de tenter de telles expériences;
- les mesures sanitaires actuellement disponibles pour assumer le retour à une certaine normalité;
- le besoin de donner un objectif à moyen terme à tous les acteurs du monde culturel ainsi que de donner un signe d’espoir à la population par des temps par trop moroses;

- que la Ville de Genève dispose de nombreuses salles à dimension maîtrisable, où la distanciation sociale est déjà largement garantie par les divers niveaux disponibles (une à trois galeries) et les mesures diverses mises en place depuis plusieurs mois par les directions responsables;
- que le milieu de la création est spécialement capable d’adaptabilité en toutes circonstances, notamment face aux difficultés,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de s’associer au Canton pour obtenir des autorités fédérales l’autorisation de mettre en place une stratégie visant la réouverture rapide des espaces et permettant la reprise des activités culturelles;
- de sélectionner sur notre commune les salles capables d’accueillir de tels événements (l’Alhambra, le Théâtre Pitoëff, le Casino Théâtre, le Victoria Hall, le Grand Théâtre et la Cathédrale notamment);
- d’ouvrir certains musées moyennant un protocole adéquat;
- de permettre dès que possible la tenue d’activités culturelles et de loisirs en plein air.